

Projet d'expansion du réseau de transport en Minganie Raccordement du complexe de la Romaine

Hydro-Québec, notre société d'état dans son manque de transparence et ses pratiques quelque peu anti-démocratiques n'a, malgré l'officialité des médiums d'information (le BAPE: bureau d'audiences publiques sur l'environnement) jamais été en mesure de pourvoir quelconques renseignements quant à la construction de la ligne de transmission raccordant le complexe hydroélectrique sur la rivière Romaine.

Le seul indice fournit: les panneaux de promotion sur le bord de la route.

270 P NP DM21
Projet d'expansion du réseau de transport en
Minganie – Raccordement du complexe de
la Romaine
Côte-Nord 6211-03-073

« Sur la Côte-Nord le courant passe »

D'accord, il y a du courant qui va passer, mais on voudrait bien savoir où: si c'est pas sur notre terrain. Comment: sous-terrain ou aérien et pourquoi, surtout, dissocier deux parties d'un projet global qui sont ma foi, puisque l'électricité ne se stock pas, indéniablement dépendantes l'une de l'autre. Alors pendant qu'on se fait tranquillement à l'idée du sort de notre nouveau développement nord-côtier, voilà qu'à l'heure de la séance d'information du BAPE (celui portant sur le projet de raccordement) on nous apprend que ce n'est pas une, mais deux lignes de transmission à haute tension (potentiel de 735 KV) qui seront mises sur pied pour assurer le transport d'une pareille production d'électricité. Parce que dans un projet hydroélectrique de cette envergure une « redondance » est nécessairement prévue pour assumer un éventuel problème dans le réseau de part et d'autre.

Mais cela tout le monde le sait, n'est-ce pas..?

En tous cas, moi, ce que je sais c'est que cela double les soucis que j'avais déjà; pour des raisons exprimées ci-bas.

J'habite à Magpie aux portes d'entrée de l'archipel de Mingan et je sais pour avoir voyagé un peu et par les gens rencontrés que ceux qui sont déjà venus à Magpie en retiennent le nom. Parce que c'est un village riche de son histoire de pêche, un havre de paix, une petite baie bucolique comme il y en a beaucoup sur la côte, mais une baie comme il n'y en a rien qu'une dans le monde. Or, s'il s'avère, comme on nous le laisse entendre, que la nouvelle ligne de transmission en question suit le tracé de celle déjà existante, j'affirme qu'elle se laissera voir sur la quasi-totalité du tronçon de la route 138 où elle traverse le village et ne manquera pas, quant à moi, d'affecter la beauté sauvage du territoire.

Hydro-Québec dans sa présentation sur le site internet du BAPE, justifie le dérangement que causera la mise en place des lignes aux activités traditionnelles des Innus de Mingan en disant, et je cite:

« Après la construction, l'emprise des lignes du sud pourra pas ailleurs être utilisée pour certaines activités quotidiennes, notamment pour la chasse au petit gibier et la cueillette de petits fruits. »
Même à la radio ils disent de ne pas cueillir les bleuets en dessous des lignes de transmission et nombreuses sont les sources sur internet mettant en rapport la Tularémie (maladie exclusive à l'hémisphère nord qui atteint essentiellement les rongeurs en l'occurrence: le lièvre et qui est transmissible à l'homme) et les phytocides (employés pour contrôler la végétation des emprises de lignes électriques).

En tous cas, loin de moi les bleuets sur-dimensionnés du style « Tchernobyl. »

Bien au contraire et j'en viens là à ma principale préoccupation.

Dans tous les aspects du sujet traités par Hydro-Québec, on ne fait aucune mention de l'« électrosmog », pollution électromagnétique générée par la technologie. (Ex: lignes et raccords électriques, téléphones portables, micro-ondes)

Dans le magazine, « La Maison du 21^{ème} siècle¹, « le magazine de la maison saine », on peut lire dans l'introduction d'un article sur l'électrosmog: « Il y a urgence, car nous serions le peuple le plus exposé aux champs magnétiques de 60 Hertz au monde. Heureusement nous pouvons réduire notre exposition au moyen de plusieurs mesures abordables qui permettent d'atténuer les symptômes d'électro-hypersensibilité et de prévenir, voire de contribuer à guérir, les maladies. »

L'article révèle les résultats de plusieurs études indépendantes tentant à démontrer la relation entre l'électromagnétisme et certains types de cancer (la leucémie lymphocitaire, cancer du cerveau, du sein et j'en passe) et autres maladies ciblant surtout les enfants.

Malheureusement ces études n'ont toujours pas pu établir de lien causal entre ces maladies et l'exposition aux champs magnétiques.

Certains pays d'Europe et même les États-Unis ont en revanche déjà adopté des mesures d'évitement prudent.

« Durant les années 1980, le Dr. Carpenter, directeur de l'Institute for Health and the environment de l'Université de l'Albany (New York), avait dirigé une série d'étude sur les CEM(champs électromagnétiques). L'une d'elle avait révélé que, contrairement aux enfants en santé, la majorité des enfants atteints du cancer vivaient à proximité de ligne de transmission ou de distribution locale d'électricité qui les exposaient à des champs magnétiques élevés. L'État de New York avait ensuite annulé son projet de construction de lignes à haute tension transportant de l'électricité en provenance du projet hydro-québécois de Grande Baleine, qui fut abandonné.»

Lit-on dans l'article en question.

Mais Québec ignore les appels à la prudence. « Les auteurs du rapport *Bioinitiative*² (rapport historique fondé sur l'analyse de plus de 2000 études scientifiques portant sur les effets de l'électrosmog) recommandent d'éviter de s'exposer à une dose quotidienne de champs magnétiques dépassant 1 mG(miligauss). Or en 1999, 21,4% des enfants québécois subissaient une exposition moyenne supérieure à 2 mG, selon des chercheurs d'Hydro-Québec cités dans le rapport de l'INSPQ.³ (Institut national de santé publique du Québec) Et en 2002, 7% des Québécois étaient exposés à un champ de plus de 4 mG, soit deux fois plus qu'aux États-Unis.» toujours selon l'article paru dans « La Maison du 21^{ème} siècle. »

Comment ce fait-il que malgré les supposées 75 activités d'information menées par Hydro-Québec dans un objectif d'acceptation sociale, on n'a pas entendu une brève de ce qu'on rapporté ces études; des études auxquelles la société d'état a elle-même participé. Et bien pire, on nous incite à aller cueillir des petit fruits en dessous des lignes à haute tension...

« L'expansion rapide des nouvelles technologies sans fil et la longue période de latence dans le développement de maladies sérieuses comme le cancer du cerveau, signifie que l'absence d'action immédiate pour réduire les risques pourrait mener à une épidémie future de maladies potentiellement mortelles, écrivaient Mme Sage et le Dr. Carpenter en 2009. Peu importe que les associations (entre l'exposition à l'électromagnétisme et l'apparition de maladies) soient ou non causales, leur puissance est suffisamment forte pour justifier une prise d'action impérative afin de réduire l'exposition, particulièrement chez les foetus et les enfants. » Relate l'article dans le dit magazine.

Je comprends les nombreuses considérations impliquant la situation d'une telle infrastructure, mais j'ai cru remarqué un certain opportunisme de la part du promoteur (Hydro-Québec) pour l'avoir observé dans des lieux types tels que l'île d'Orléans et le Rang Saint Joseph à Grande-Bergeronnes où des terres agricoles défrichées jadis à forces d'homme et de bête sont aujourd'hui affligées par ces pylônes géants. Malgré toute les compensations possibles, nous savons que tout ne s'achète pas et si

tout le monde ne se sent pas concerné par un tel projet, tout le monde devrait se savoir concerné par sa propre santé.

C'est pour cela que je dis qu'il faut mettre toutes les chances de notre côté.

Une ligne de transmission au lieu de deux me semble déjà suffisante en terme d'impact environnemental et si la création de deux lignes constituera, comme on le dit, un incitatif à l'harnachement d'autres rivières sur la Côte-Nord et bien je m'y oppose doublement.

Il est temps de faire le point sur la gestion de nos ressources naturelles parce que l'ampleur du développement actuel va plus souvent qu'autrement à leur détriment. Quand pourrons-nous être fiers de la politique énergétique du Québec et croire à la nécessité de tels projets?

Il faut aimer nos rivières parce qu'elles sont belles, parce qu'elles assurent notre satiété et que leur onde est signe de liberté...

Elles font partie de ces choses qui ne s'achètent pas, car faute de nous appartenir, nous les empruntons aux futures générations...

Etienne d'Hauterive et famille

En date du 8 Juin 2010

¹ « Les Québécois, champions des cancers liés à l'électrosmog », *La maison du 21ème siècle*, volume 17, N°2, printemps 2010

² www.bioinitiative.org

³ www.inspq.qc.ca